



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20240625\_08**

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CRÉATION D'UN  
TERRAIN DE FOOT 5 À LA BARRE-EN-OUCHÉ**

<b>Date du Conseil Municipal :</b>	<b>25 juin 2024</b>	<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	<b>56</b>
Date de convocation :	18 juin 2024	Nombre de présents :	29
		Nombre de représentés par pouvoir :	6
		<b>Nombre de votants :</b>	<b>35</b>
		Nombre d'absents :	21

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BERTRE Domice, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, COURTOUX Thomas, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, PATOUREAUX Laurette, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Sylvie VIAL), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), MULOT Marie-France (à Dominique DUVOUX), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), SAMAIN Viviane (à Denis LOISEAU).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PENAUX Mélanie, PEREIRA Héloïse.

Secrétaire de séance : VIAL Sylvie.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant :**

- Que dans le cadre du projet de construction d'un terrain de Foot 5 au stade de football Jacques Fortin à La Barre-en-Ouche, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, la Région Normandie et le Département de l'Eure,

**Décide :** à l'unanimité (35 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents aux demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, la Région Normandie et le Département de l'Eure dans le cadre du projet de création d'un terrain Foot 5 au stade de La Barre-en-Ouche.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.